

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2005

Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat dans le département pour l'année 2004

Question de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général – Adjoint au maire de Livry-Gargan
Groupe des élus socialistes, verts et gauche citoyenne

Les chiffres sont des innocents qui peuvent tout avouer sous la torture... La lecture attentive du chapitre « sécurité » des rapports 2003 et 2004 de l'activité des services de l'Etat dans le département en est l'illustration.

Le rapport 2004 présente l'avantage -pour le chapitre « sécurité » comme pour tous les autres- d'être beaucoup plus détaillé que le rapport 2003. Toutefois, il est difficile d'apprécier les évolutions réelles quand les références statistiques employées varient d'une année sur l'autre... Par exemple, le rapport 2003 mentionne (page 4) 4 257 fonctionnaires « affectés à la direction départementale de la sécurité publique au 1^{er} janvier 2003 », tandis que le rapport 2004 indique (page 93) que 6 002 fonctionnaires de l'Etat oeuvraient à la sécurité au 31 décembre 2004. Sauf à imaginer que les effectifs de police auraient été renforcés de 41% en Seine-Saint-Denis au cours de l'année écoulée, ce qui est peu crédible, force est de constater que les deux rapports utilisent des références différentes...

Serait-il possible de disposer dans les prochains rapports d'éléments chiffrés comparables d'une année à l'autre ?

Par exemple, pouvez-vous indiquer le nombre de fonctionnaires de la Police nationale effectivement affectés à des tâches de sécurité publique dans le département au 1^{er} janvier pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005 ?

Enfin, pouvez-vous préciser la position de l'Etat consécutivement au départ du commissaire de Livry-Gargan, en charge également de la sécurité des communes de Coubron et Vaujours ? Depuis 2002, les titulaires de ce poste sont rarement restés en fonction plus d'une année, le remplacement n'intervenant qu'après de longs mois de vacance. Il semblerait maintenant qu'aucun remplacement ne soit plus envisagé, reléguant le commissariat de Livry-Gargan au statut de simple « commissariat fonctionnel », sans commissaire en titre. Si cette solution était définitivement retenue, elle ne serait naturellement pas acceptable par les élus et les populations concernées.